

ACTION RADICALE

Les boîtes appâts anti-fourmis KB éliminent radicalement et durablement les fourmilières en quelques semaines. Elles agissent efficacement sur les fourmis noires au stade de larve et adulte.

Prêtes à l'emploi, elles s'utilisent à l'intérieur et aux abords de la maison : terrasses, murs et dallages.

ACTIF À FAIBLE DOSE

Les boîtes appâts anti-fourmis KB contiennent deux matières actives puissantes à très faible dose. Les fourmis attirées par l'appât rentrent dans les boîtes, prennent l'appât puis le transportent dans la fourmilière provoquant la destruction totale de cette dernière par auto-empoisonnement en quelques jours.

Bien utiliser pour plus d'efficacité :

Pour une efficacité optimale, traiter dès l'apparition des fourmis indésirables entre mars et octobre.

1 - Pousser avec les pouces les ergots vers l'intérieur puis les détacher vers l'extérieur pour découvrir les trous d'entrée des fourmis.

2 - Placer la boîte sur le passage des fourmis et à proximité des fourmilières.

- À l'intérieur : 2 boîtes pour 15 m²
- À l'extérieur (autour de la maison) : 1 boîte par fourmilière
- Appliquer le produit uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être inondées ou mouillées, dans des zones non susceptibles d'être lavées, dans des zones à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur, sur des surfaces non absorbantes.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, retirer ou empêcher l'accès à toute source de nourriture, l'appât devant être la source de nourriture principale à disposition des fourmis.
- Délai d'action : environ une semaine après l'ingestion de l'appât.
- Une campagne de traitement dure 28 jours. En cas de non éradication à la fin de la campagne de traitement, attendre 7 jours avant de retraiter en plaçant la nouvelle boîte à un autre emplacement près du nid. Ne pas utiliser plus de deux boîtes pour une même fourmilière.

Le conseil **KB**

Pour encore plus d'efficacité autour de la maison, couvrir la boîte avec une tuile pour la protéger de la pluie et des rayons du soleil.



Nom commercial : Boîte anti-fourmis spin. **Dose d'emploi :** À l'intérieur : 2 boîtes pour 15 m² ; à l'extérieur : 1 boîte par fourmilière. **Composition :** Spinosad 0,8 g/kg (CAS : 168316-95-8), *Chrysanthemum cinerariaefolium*, extraits* 0,012 g/kg (CAS : 89997-63-7). **Type d'action :** TP18 insecticide contre les fourmis noires des jardins (*Lasius niger*). **Formulation :** Gel prêt à l'emploi. *produits à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariaefolium* ouvertes et mûres avec un solvant hydrocarboné. **Produit biocide pour un usage grand public.**

H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **P273 :** éviter le rejet dans l'environnement. **P501 :** éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. • Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. • Appliquer le produit à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur). • Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter de bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les fourmis. • Vérifier les boîtes appâts une fois par semaine. • À la fin de la campagne de traitement, collecter toutes les boîtes appâts en vue de leur élimination. • Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions de l'étiquette, contactez un professionnel de la désinsectisation. • Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement. • Éviter d'utiliser les produits en continu. • Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation du produit. • Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants. • Conserver dans un endroit non accessible aux enfants. • Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente. • En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison. • En cas de contact avec les yeux : rincer les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. En cas de port de lentilles : rincer à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison. • En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison. • Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. • Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts), dans un circuit de collecte approprié. • Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux. • Ne jamais nettoyer les boîtes appâts à l'eau. • Stocker dans l'emballage commercial à l'abri de la lumière. • Stocker dans un endroit frais. • Numéro de lot et date de péremption dans des conditions normales de stockage : voir sur l'emballage.

Questions et conseils

Fabriqué en France
EMB 27108

 **lapause**
jardin.fr

0 805 090 036

Service & appel gratuits



KFOUB2

CRXXXX (XX)

Masse
nette
2x10g



 **EVERGREEN**
Garden Care

Evergreen Garden Care France SAS
4, allée des Séquoias - 69760 LIMONEST